



**MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
ET DE L'ENVIRONNEMENT**



Projet 00083239

« Planification nationale sur la diversité biologique et mise en œuvre en Algérie du plan stratégique de la convention sur la diversité biologique 2011-2020 et des objectifs d'Aichi ».

Rapport atelier régional Sud-Est

Biskra, le 17 décembre 2014

Rapport élaboré par :

Yahia Karima (Coordonnatrice du Projet/ PNUD)

Avec la contribution de :

Laouar Saida (Directrice Nationale du Projet/ MATE)

Chaabeni Majda (Assistante du Projet/ PNUD)

Organisation de l'atelier :

➤ ***Unité de gestion du projet :***

Laouar Saida (Directrice Nationale du Projet/ Sous Directrice MATE)

Yahia Karima (Coordonnatrice du Projet/ PNUD)

Chaabeni Majda (Assistante du Projet/ PNUD)

➤ ***Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement :***

Mouali Mohamed (Directeur Général - ONEDD)

Lameche Hafida (Sous Directrice)

Bouilouta Souhila (Sous Directrice)

Naitkaci Lydia (Ingénieur)

➤ ***Direction de l'Environnement de la Wilaya de Biskra :***

Kharfaoui Mohamed (Directeur de l'Environnement de la Wilaya de Biskra)

Personnel de la Direction de l'Environnement de la Wilaya de Biskra

Nous exprimons tous nos vifs remerciements pour M. le Directeur de l'environnement de la Wilaya de Biskra et son personnel pour leur étroite collaboration dans l'organisation de cet atelier régional et leur contribution à sa réussite.

Introduction

Dans le cadre du processus participatif pour l'élaboration de la Stratégie et des plans d'actions nationaux de biodiversité (SPANB), un quatrième atelier régional a été organisé le mercredi 17 octobre 2014 au niveau de la Wilaya de Biskra. Une note conceptuelle (Annexe I) a été transmise aux participants avant la tenue de l'atelier afin de présenter le contexte et les objectifs de l'atelier.

L'atelier a concerné les 06 Wilayas de la région Sud-Est à savoir Biskra, Ouargla, Illizi, El-Oued, Ghardaïa et Laghouat. Il a regroupé un total de 102 participants qui ont représenté les secteurs suivants les Forêts, l'Agriculture, la Culture, la Recherche Scientifique à travers les universités et les centres de recherche, les Associations Locales, l'ONEDD, l'ANN à travers les UCD, le CNDRB, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) et le PNUD (Unité de gestion de projet) ainsi que l'ENSEJ, la DAS et le Commerce. (Liste participants en annexe II).

Objectif de l'atelier

L'atelier avait pour objectif général d'identifier les grandes orientations stratégiques en matière de conservation et valorisation de la biodiversité en Algérie selon les spécificités géographiques. Il a visé également à définir les objectifs nationaux en termes de préservation et d'utilisation durable de la diversité biologique en se basant sur les recommandations de l'atelier.

Déroulement de l'Atelier

L'atelier a été tenu au niveau de l'Hôtel Les Zibans à Biskra. Il a été animé par le Directeur de l'Environnement de la Wilaya de Biskra et la Directrice de l'Evaluation des Etudes Environnementales au MATE aussi Point focal de la CBD. Il s'est déroulé en quatre sessions (Programme en Annexe III) :

- ✓ **Allocution d'ouverture de l'atelier**
- ✓ **Présentation du projet et des objectifs de l'atelier**
- ✓ **Groupes de travail thématiques**
- ✓ **Restitutions des résultats des groupes de travail thématiques**

1- Allocution d'ouverture de l'atelier

Après l'accueil et l'inscription des participants. L'hymne national a été écouté. Par la suite, le Directeur de l'Environnement de la Wilaya de Biskra, a introduit les intervenants pour l'allocution d'ouverture de l'atelier et a présenté les structures participantes et leur wilayas. Il a également adressé ses remerciements à l'ensemble de l'assistance pour avoir accepté de prendre part à l'atelier et leur a exprimé la bienvenue.



Photo 1 : Ouverture de l'atelier

L'allocution d'ouverture a été subséquemment donnée par le Secrétaire Général de la Wilaya de Biskra. Il s'est exprimé au nom de Monsieur le Wali de Biskra et a exprimé la bienvenue à l'ensemble des participants à cette rencontre régionale. Il a annoncé qu'il s'agit d'une rencontre régionale qui apportera ses résultats et qui peut également rentrer dans le cadre du schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT) et ainsi peut permettre à l'Algérie d'avoir une vision globale sur l'environnement en général et en particulier sur la biodiversité. Il a précisé que le Schéma des Espaces de Programmation Territoriale (SEPT) du Sud-Est est en cours de réalisation. Il a ajouté que cette rencontre régionale constitue en outre une occasion pour débattre toutes les préoccupations et émettre toutes les propositions qui concernent la région du Sud-Est. Pour terminer, il a souhaité plein succès aux travaux de cette rencontre et a déclaré, au nom de Monsieur le Wali de Biskra, l'ouverture des travaux de l'atelier.

Monsieur Berriche Abderahamne, le P/APW de la Wilaya de Biskra, à son tour, a exprimé la bienvenue aux participants en espérant que les travaux de l'atelier aboutissent à des résultats satisfaisants et répondent aux objectifs assignés. Il a remercié la Direction de l'Environnement de la Wilaya de Biskra pour avoir organisé et abrité cet atelier ainsi que



l'ensemble des organisateurs de l'atelier et a souhaité à son tour beaucoup de succès aux travaux de l'atelier.

Madame Chenouf Directrice de l'Evaluation des Etudes Environnementales au MATE et Point Focale de la CBD, a adressé ses remerciements, au nom de Madame la Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, à la Wilaya de Biskra pour avoir abrité l'atelier et pour tous les efforts et moyens apportés afin de permettre une bonne organisation et un bon déroulement de l'atelier.

Elle a par la suite présenté le contexte du projet et a retracé l'historique de la stratégie. Elle a exposé et expliqué les résultats de la stratégie élaborée en 2000 dont la création du Centre National de Développement des Ressources Biologiques (CNDRB), la mise en place de lois pour la protection de la biodiversité, des espaces verts, des espèces animales et végétales menacées.

Après ce bref historique de la stratégie, elle a ajouté qu'en 2010, lors de la 10^{ème} conférence des parties (COP) tenue à Nagoya il y a eu adoption d'un plan stratégique, avec 20 objectifs mondiaux d'Aichi, et un appel a été fait aux pays partie de la CBD à s'intégrer à ce plan stratégique et à actualiser leur stratégie nationale de biodiversité. Elle a expliqué le but de cet atelier qui est d'arrêter des objectifs nationaux de façon collective et participative d'où l'organisation d'ateliers régionaux. Elle a souligné l'intérêt d'élaborer ces objectifs nationaux et de déterminer des orientations stratégiques à travers des débats dans les groupes de travail thématiques. Ces objectifs nationaux servent de base pour l'élaboration de la stratégie et ces derniers doivent être conformes aux objectifs mondiaux d'Aichi adoptés à Nagoya et doivent couvrir les trois grands aspects de la convention : conservation, utilisation durable et partage équitable.

2- Présentation du projet et des objectifs de l'atelier

La présentation du projet et des objectifs de l'atelier a été donnée par Mme. Laouar, Sous-directrice des sites, paysages, des aires protégées et du patrimoine naturel et biologique et Directrice Nationale du Projet (DNP). Elle a en premier adressé ses remerciements aux participants pour leur présence à l'atelier.

Elle a commencé la présentation en donnant l'historique de la stratégie qui a commencé par la signature de la CBD en 1995 par l'Algérie suivie par l'élaboration de la stratégie en 2000. Elle a rappelé que suite à la COP en 2010 les pays parties de la CBD devaient réviser et actualiser leur stratégie nationale de biodiversité.



Elle a par la suite exposé le déroulement du projet qui se fait en deux phases :

- ✓ Une première phase qui a porté sur l'état des lieux de la biodiversité
- ✓ et une deuxième phase qui se rapporte à l'élaboration de la SPANB, qui commence par l'élaboration des objectifs nationaux en concertation avec les secteurs concernés d'où l'organisation des ateliers régionaux.



Photo 2 : Présentation du projet par la DNP

Elle a insisté sur l'utilité de définir ces objectifs nationaux qui permettent de :

- Mesurer les progrès aux niveaux national et mondial et en rendre compte ;
- Établir les responsabilités pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité;
- Communiquer l'état et les tendances de la biodiversité pour les décideurs et le public.

La DNP a exposé les caractéristiques de ces objectifs nationaux qui doivent être :

- En relation avec les principaux enjeux de la biodiversité dans le pays;
- Spécifiques (plus précis que les objectifs mondiaux);
- Mesurables (quantifiés);
- Ambitieux et ne se limitent pas aux ressources existantes;
- Réalistes (crédibilité de la planification de la biodiversité);
- Temporellement définis ;
- Etre développés en utilisant un processus participatif multilatéral;
- Etre limités en nombre (environ 5-10 objectifs).



La DNP a expliqué que ces objectifs nationaux doivent :

- Répondre aux trois objectifs de la Convention (conservation, l'utilisation durable et le partage des avantages) et les cinq buts stratégiques;
- Aboutir à l'élaboration de la SPANB;
- Permettre d'atteindre les objectifs d'Aichi;

Elle a exposé les cinq buts stratégiques du plan stratégique de la biodiversité. Elle a terminé la présentation en expliquant le déroulement de l'atelier en quatre groupes thématiques et a sollicité les participants à choisir un groupe de travail auquel ils souhaitent participer.

3. Groupes de travail

Quatre groupes thématiques de travail ont été identifiés selon les thèmes suivants :

- 1- **Groupe travail 1** : Institutions et réglementation.
- 2- **Groupe travail 2** : Préservation, valorisation et utilisation de la biodiversité.
- 3- **Groupe travail 3** : Stratégies d'information, de communication et de sensibilisation.
- 4- **Groupe travail 4** : Stratégies de formation et de recherches.

Chaque groupe de travail était constitué d'un modérateur et d'un rapporteur (Tableau 1).

Tableau 1 : Organisation des groupes de travail

N°	Groupe de travail	Modérateur	Rapporteur
1	Institutions et réglementation	M. Belloula Tayeb	Mme Bou-salah
2	Préservation, valorisation et utilisation de la biodiversité	Mme. Nezzar Dakhia Nadjet	M. Benlinani Djamel
3	Stratégies d'information, de communication et de sensibilisation	Mme. Assia Korichi	M. Hachem Ben Salah
4	Stratégies de formation et de recherches	M.Belhamra	M.Gouzi Hicham



4. Résultats des groupes de travail

La séance de restitution des résultats a été animée par le Point Focal de la CBD. Elle a appelé les rapporteurs de chaque groupe de travail à présenter les résultats (Photos annexe IV).

Groupe travail 1 : Institutions et réglementation

Ce groupe de travail n'a pas connu, au début une participation massive à l'instar des autres ateliers. Le nombre des participants s'est limité à 7 cadres relevant notamment des secteurs de l'environnement et des services agricoles, puis renforcé par des étudiants et membres des mouvements associatifs pour atteindre un nombre total de 20 participants.

Afin d'orienter les discussions, les participants ont débattu les points suivants :

Quelles sont les orientations à prendre et les objectifs (mesurables et réalisables) à atteindre en matière :

- ✓ de coordination institutionnelle afin de mieux gérer et conserver la biodiversité.
- ✓ de développement des politiques de vision commune et de synergie afin de mieux gérer et conserver la biodiversité.
- ✓ d'application des mesures réglementaires afin de mieux gérer et conserver la biodiversité.
- ✓ d'intégration efficace de la biodiversité dans les programmes de développement.

Les débats du groupe ont abouti aux recommandations suivantes :

1. Sensibilisation des politiques et des décideurs à la cause de la protection de la biodiversité.
2. Mise en place, sous l'égide du MATE et au niveau national d'une institution multisectorielle avec représentativité locale, wilayale, ou /et communale pour la préservation de la biodiversité
3. Promulgation d'un code de la biodiversité.
4. Interdiction formelle de tout transfert et déracinement des espèces végétales ou animales
5. Densification des pépinières et des centres cynégétiques.
6. Application effective des dispositions pénales pour toute infraction portant atteinte au patrimoine de la biodiversité.
7. Redynamisation de la PUPE par le renforcement de son potentiel humain et matériel
8. Mise en place d'un SIG, régional, wilayal et communal.
9. Elargissement de la coordination et de la collaboration à d'autres intervenants tels que les medias, la formation professionnelle, l'éducation, la justice et les services de sécurité...
10. Classement de tous les sites abritant des écosystèmes sensibles comme patrimoine.
11. Priorité à accorder dans le cadre des différents programmes étatiques, à des projets visant la conservation et la mise en valeur de la biodiversité.
12. Lancement d'un programme de formation des élus pour une meilleure prise en charge de la biodiversité.



Groupe travail 2 : Préservation, valorisation et utilisation de la biodiversité.

Ce groupe a regroupé 30 participants représentant les secteurs suivants les Conservations des Forêts (CF), Directions de l'environnement (DE), Direction des services agricoles (DSA), Parc Culturel, Agence Nationale pour la Conservation de la Nature (ANN) à travers les UCD, Centre National de Développement des Ressources Biologiques (CNDRB), Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) et les Associations.

Les participants ont abordé les questions suivantes :

Quelles sont les orientations à prendre et les objectifs (mesurables et réalisables) à atteindre en matière :

- de conservation *in-situ* et *ex-situ* de la biodiversité.
- de connaissance et de valorisation de la biodiversité.
- de valorisation des savoirs faire liés à la biodiversité pour une utilisation durable.
- d'appui et d'incitation aux populations locales qui jouent un rôle dans la préservation de la biodiversité.

Les discussions étaient accés surtout sur les problèmes de connaissance de la biodiversité algérienne qui demeure très faible et ainsi une faible valorisation de la biodiversité, ce qui aboutit à la nécessité d'inventorier la biodiversité afin de connaitre ce qui existe actuellement pour la valoriser.

A l'issue des débats, les participants du groupe 2 ont apporté les recommandations suivantes :

1. La lutte contre la désertification des parcours et des zones steppiques par la création des réserves protégées, la préservation de la faune et la flore par l'application et le respect de la législation en vigueur.
2. Prioriser l'action d'inventaire exhaustif de la flore et de la faune et de leur habitat à des fins de connaissance.
3. Protection des palmeraies, oueds, Reg, Erg
4. Redynamiser et élargir le réseau de dénombrement de la faune et flore.
5. Pour les zones humides, il faut les ériger en aire protégé et procéder à l'élaboration des études de plans de gestion
6. Développer la coordination entre établissements scientifiques et administrations (Diffusion de l'information et étude, etc.).



7. Des études pour la création d'une réserve protégée.
8. Protection des espèces menacées de disparition : Pistachier d'Atlas, l'outarde houbara, la gazelle ainsi que celles de la liste rouge des espèces classées par le l'UICN.
9. Réalisation des projets dont il est discuté par les différents acteurs pour les valider et financer.
10. Eviter le chevauchement entre les établissements.
11. Protection des zones de dayas.
12. Inventorier et valoriser les espèces médicinales
13. Respecter les vocations des espaces naturels.
14. La promotion et le développement des espaces verts, des ceintures vertes et les bandes vertes, etc.
15. Synthèse des travaux et des études réalisés par les différentes structures à des fins d'exploitation et de valorisation.
16. Lutter contre le Braconnage par respect et application des textes réglementaires ainsi que la commercialisation du gibier protégé.
17. Sauvegarde du palmier dattier par des actions concrètes tout en respectant les vocations locales et régionales.
18. Protection des habitats pour protéger la biodiversité.
19. L'utilisation rationnelle des produits chimiques dans l'agriculture afin d'éviter la pollution de l'eau et des écosystèmes.
20. Respect de la biodiversité variétale du palmier dattier.
21. Elaboration d'un statut de l'oasis.

Groupe travail 3 : Stratégies d'information, de communication et de sensibilisation.

Ce groupe de travail était constitué de 10 participants représentant 08 secteurs, à savoir la Direction des services agricoles (DSA), Direction du commerce de la wilaya de Biskra (DCW), l'Agence Nationale de l'Aménagement et de l'Attractivité du Territoire (ANAAT), les Association et club scientifique, la protection civile, Université de Biskra, la Direction d'actions sociales (DAS) et les collectivités locales.



Les discussions ont été orientées par les points suivants :

Quelles sont les orientations à prendre et les objectifs (mesurables et réalisables) à atteindre en matière :

- d'information, de communication et de sensibilisation sur la biodiversité par rapport aux : Décideurs (différents niveaux) ; Public ; milieux scolaire et universitaire.
- de diffusion de l'information pour la sensibilisation sur la biodiversité en fonction des différents outils : Médias ; Presse ; TIC (Technologie de l'Information et de la Communication), etc.
- de renforcement de capacités des intervenants et en particulier des mouvements associatifs.

Les débats étaient concentrés sur les méthodes à adopter et les actions à mener pour sensibiliser à l'environnement et qui peuvent avoir un impact sur le changement de comportement et aussi la nécessité de faire valoir les notions de biodiversité et sa conservation à tous les niveaux du milieu scolaire au milieu universitaire ainsi que pour le large public. Il ya également la sensibilisation des décideurs aux enjeux liés à la biodiversité dans la prise de décision par rapport aux financements et investissements des micro-entreprises.

Il a été également discuté de l'importance de tenir compte de la culture de la population pour le choix des méthodes de sensibilisation sur terrain, à titre d'exemple l'utilisation de méthodes qui ne sont pas accès sur la lecture mais utiliser des slogans simples, directs et précis. Il faut opter pour les moyens et outils qui sont les plus accessibles et utilisés par la population à savoir la radio.

Les débats ont aboutis aux recommandations suivantes :

1. Informer & sensibiliser tous les acteurs vis-à-vis des textes réglementaires, en utilisant un langage simple et accessible (associations comme moniteur principal, clubs verts au niveau des établissements scolaires,..)
2. Encourager l'éco-tourisme (bénévolat et projet économique.)
3. Inclure une matière pédagogique de l'éducation environnementale, et la coupler aux activités et sorties sur terrain
4. Faciliter aux mouvements et initiatives associatives l'accès aux établissements scolaires, centres de formation et universités.
5. Actions continues de sensibilisation et vulgarisation.
6. Impliquer les dispositifs et modes de financement (ANSEJ, ANGEM, CNAC, CALPI, ...)
7. Créer des modèles au sein de l'agglomération qui reflète la valeur de la biodiversité (exp. Jardin public, musée).



8. Attribuer des subventions aux différents acteurs notamment les associations, dans le cadre de la vulgarisation et communication.
9. utilisation de divers outils pour la promotion et la préservation de la biodiversité (newsletters, réseaux sociaux, caravanes,...)
10. Animation (dessin animé, chants, pièces théâtrales, ...) destinée à un public jeune.

Les participants se sont ainsi accordés à définir les objectifs suivants :

- ✓ **Conservation de la diversité biologique et utilisation durable de ses éléments**
- ✓ **Partage juste et équitable des ressources génétiques**
- ✓ **Sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité, pour un développement durable**
- ✓ **Encourager les gens à prendre des mesures immédiates pour réduire le rythme de la perte de biodiversité**
- ✓ **Promouvoir des solutions innovatrices pour sauvegarder la biodiversité**

L'objectif final serait d'acquérir et diffuser une culture environnementale de base, qui sera par la suite une plateforme pour traiter la composante de la biodiversité.

Groupe travail 4 : Stratégies de formation et de recherches.

Ce groupe de travail était constitué de 08 participants représentant 06 secteurs, à savoir la Direction de la pêche de la wilaya de Ouargla, CNDRB, ONDD Biskra, Direction de l'environnement (DE), les Universités, Direction de formation et éducation professionnel (DFEP).

Quelles sont les orientations à prendre et les objectifs (mesurables et réalisables) à atteindre en matière :

- de priorisation des axes de recherche qui répondent aux préoccupations aux pertes de la biodiversité.
- de recherche et de formation pour améliorer le niveau de prise en charge des questions liées à la biodiversité.
- de valorisation des travaux de recherche et d'intégration des résultats des recherches liées à la biodiversité pour la prise de décision.
- de transfert de technologie du vivant (biotechnologie) en relation avec la biodiversité.



Les discussions ont abouti aux recommandations suivantes :

Axe 1 : Priorisation des axes de recherche qui répondent aux préoccupations aux pertes de la biodiversité.

Thème 1 : Inventaire taxonomique : « Encourager les mises à jour des inventaires pour tous les taxons y compris les espèces cultivées et élevées »

- Combler les lacunes en termes de connaissance sur la biodiversité ;
- Revoir les statuts, pour les taxons les plus menacés et encourager la recherche sur les volets reproduction, cycles de reproduction, écologie et dynamique des populations (sous population, métapopulation, groupe, sous-groupe) dans le but de cerner les causes de mortalité directe et indirecte ;
- Pour les espèces aquatiques, il faut approfondir les inventaires des taxons et développer des recherches sur les veilles écologiques (mesures physicochimiques, microbiologiques...etc.) et la valorisation en plan élevage.

Thème 2 : Ecosystèmes steppique et désertique

- Dans les écosystèmes steppique et désertique la recherche doit prendre en charge outre l'aspect inventaire des taxons aussi la dynamique agropastorale en cours et son impact sur la biodiversité.

Thème 3 : Préservation des zones humides d'importance internationale

- Les zones humides classées dans la liste RAMSAR, doivent faire l'objet d'une intention particulière dans les domaines de la recherche (microbiologie, écologie, etc..) en priorisant l'évaluation patrimoniale.
- Inventaire des taxons, la détermination des statuts (protection nationale et internationale).
- Des recherches à action en hydrologie (utilisation de la ressource eau) et en sociologie afin de donner aux gestionnaires des outils pour concrétiser des actions de conservation.



Axe 2. De recherche et de formation pour améliorer le niveau de prise en charge des questions liées à la biodiversité.

Thème 1 : Approche fonctionnelle de la conservation des écosystèmes

- Comprendre les mécanismes mis en jeu chez les taxons menacés (physiologie, génétique...etc.) en vue de proposer des programmes urgents de leur restauration (*ex situ* et *in situ*). Cette action doit être accompagnée par l'encouragement de toutes les institutions, quel que soit leur tutelle et qui détiennent des taxons vivants ceci afin de constituer des noyaux viables pour le renforcement des populations et/ou la création des populations naturelles.

Thème 2 : Formation-Recherche

- Redynamiser les programmes de formation déjà existants en lien avec la biodiversité.
- Formation dans la recherche doit s'articuler au tour de l'acquisition des compétences dans le domaine de la prise en charge des enjeux de la conservation de la biodiversité. Ceci dans les domaines de la dynamique et la fragmentation des écosystèmes et des habitats (lacustre, oasien, steppique et saharien), simultanément à l'intégration des compétences dans les domaines d'échange des flux d'énergie entre les systèmes, écologie, pédologie, hydrologie, géologie, topographie et la logique des acteurs locaux.
- La formation des ingénieurs et cadres moyens doit intégrer les outils de restauration des parcours steppiques et sahariens et encourager la mise en place des réseaux de la phénologie en priorité dans les jardins botaniques et les oasis.
- Formation professionnalisante dans le domaine de l'impact du changement climatique sur la biodiversité.
- Formation professionnalisante pour la prise en compte des processus en cours et en terme de dynamique des modes d'élevage et comprendre les logiques des éleveurs.
- Encourager la formation dans les thématiques d'intégration, utilisation des énergies renouvelables, utilisation des moyens biologiques pour la décontamination des eaux usées.



Axe 3. Valorisation des travaux de recherche et d'intégration des résultats des recherches liées à la biodiversité pour la prise de décision.

- Encourager les laboratoires de recherche à développer des axes de recherche sur la valorisation biotechnologique de la biodiversité locale agricole (identifier au niveau taxonomique par l'outil de biologie moléculaire qui doivent aboutir à une protection et l'labellisation qui est un enjeu commerciale et former des chercheurs).
- Encourager la mise en réseau associant professionnel et chercheur afin d'intégrer des bases de données liées à la biodiversité permettant une veille écologique pour réduire dans un premier temps et éliminer dans un deuxième temps les menaces sur la biodiversité. De même, des actions opérationnelles et fonctionnelles.
- Les régions Sud-Est sont ces dernières années caractérisées par une dynamique agricole extraordinaire qui constitue pour la recherche action un terrain d'étude permettant de proposer aux politiques des résultats valorisables au plan socio-économique. Notamment par le renforcement au niveau PMI et PME, l'utilisation des énergies renouvelable, utilisation des macrophytes pour la contamination des eaux contaminées, pour permettre de réduire la pression sur la biodiversité.

Axe 4. Transfert de technologie du vivant (biotechnologie) en relation avec la biodiversité.

- Formation professionnalisante et de transfert des connaissances en développant des compétences en priorité en direction des services de contrôle aux frontières pour prendre en charge de l'interdiction de sortie des bioressources réglementées.
- Sensibilisation des chercheurs et étudiants sur la bio-piraterie et les accords, conventions et lois couvrant les échanges dans le domaine du partage des avantages équitables à la biodiversité.
- Encourager la recherche dans le domaine de la biotechnologie afin d'amorcer les processus de l'labellisation des bioressources agricoles et la protection des droits à travers des appellations contrôlées des produits valorisés.



Clôture de l'Atelier

Le Point Focal de la CBD a intervenu en récapitulant sur les recommandations du groupe 4 concernant la biopiraterie pour la nécessité de sensibiliser les universitaires aux enjeux de la biopiraterie. Elle a expliqué que les résultats des ateliers régionaux seront retravaillés et reformulés sous formes d'objectifs nationaux afin qu'ils soient mesurables.

Elle a remercié toutes les wilayates qui ont participé à travers tous les participants et a remercié la Direction de 'Environnement de la Wilaya de Biskra pour l'organisation de l'atelier.

Elle a donné la parole à l'inspecteur régional de l'environnement pour clôturer l'atelier. A son tour, il a exprimé tous ses remerciements aux participants et a souhaité qu'il y ait une suite aux résultats de l'atelier.





**MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
ET DE L'ENVIRONNEMENT**



Note conceptuelle Ateliers Régionaux

PROJET 00083239

**PLANIFICATION NATIONALE SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE ET
MISE EN OEUVRE EN ALGERIE DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA
CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE 2011-2020
ET DES OBJECTIFS D'AICHI**

Juillet 2014



I. Contexte et justification

L'Algérie a ratifié la convention de diversité biologique (CBD) en 1995. En réponse à cette ratification une stratégie et un plan d'action national de biodiversité (SPANB) à été élaborée en 2000. Un Plan stratégique de la CDB pour la période 2011-2020 a été adopté lors de la COP-10 en 2010 à Nagoya, mettant l'accent sur la nécessité d'actualiser les SPANB selon une démarche participative. Ce Plan stratégique a pour but de promouvoir une mise en œuvre plus efficace de la Convention, grâce à une approche stratégique comprenant :

- **une vision** : « Vivre en harmonie avec la nature où, d'ici à 2050, la diversité biologique [notre capital naturel] est valorisée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, maintenant la planète en bonne santé et procurant des avantages essentiels à tous les peuples ».
- **une mission** : « mettre fin à l'appauvrissement de la diversité biologique »
- **des buts stratégiques** :
- **des objectifs** : 20 grands objectifs pour 2020 (appelés objectifs Aichi) regroupés en cinq buts stratégiques.

Afin de continuer à remplir ses engagements aux termes de la CBD, l'Algérie mène un projet sur « la planification nationale sur la diversité biologique et mise en œuvre en Algérie du plan stratégique de la convention sur la diversité biologique 2011-2020 et des objectifs d'Aichi ». Dans le cadre de ce projet des ateliers régionaux sont planifiés afin de développer, selon les spécificités géographiques et dans un processus participatif, des objectifs nationaux et régionaux qui permettent d'atteindre les objectifs mondiaux d'Aichi et qui tiennent compte de l'état et des tendances de la diversité biologique au pays.

II. Objectifs

Les ateliers régionaux ont pour objectif général d'identifier les grandes orientations stratégiques en matière de conservation et valorisation de la biodiversité en Algérie selon les spécificités géographiques. Ces ateliers visent à définir des objectifs nationaux mesurables en termes de préservation et d'utilisation durable de la diversité biologique, en intégrant la valeur des biens et services issus des écosystèmes, ainsi que les difficultés et les opportunités liées à l'adaptation et à la résilience des écosystèmes.



ANNEXE I

III. Résultats attendus

Il est attendu que les ateliers aboutissent à l'élaboration d'un rapport sur les objectifs nationaux pour la diversité biologique et qui contribuent à atteindre les objectifs d'Aichi. Ces objectifs seront par la suite validés lors d'un atelier national.

IV. Organismes

Les ateliers sont organisés en partenariat avec :

- le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE)
- le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
- et le Fonds de l'Environnement Mondial (FEM)

V. Participants

Les ateliers rassemblent tous les acteurs qui sont concernés directement ou indirectement par la biodiversité à savoir : Forêts, Pêche, Agriculture, Hydraulique, Universités, Associations Locales, Collectivités Locales (APW, APC), le PNUD et le Ministère de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire (MATE) et la Gendarmerie Nationale.

VI. Déroulement de l'atelier

L'atelier se déroulera sur deux séances :

- Une séance plénière ;
- Et quatre groupes de travail thématiques suivants :
 - 5- **Groupe travail 1** : Institutions et réglementation.
 - 6- **Groupe travail 2** : Préservation, valorisation et utilisation de la biodiversité.
 - 7- **Groupe travail 3** : Stratégies d'information, de communication et de sensibilisation.
 - 8- **Groupe travail 4** : Stratégies de formation et de recherches.

VII. Lieu et date

Les ateliers régionaux seront organisés dans trois Wilayas Annaba, Oran, Biskra et Adrar, en fonction des spécificités géographiques (tableau1). Il est à préciser qu'un premier atelier régional concernant les régions centre a été organisé en mai 2014.

Tableau 1 : Ateliers régionaux

Lieu	Wilayas concernées
Alger	Alger – Chlef – Bejaïa- Blida – Bouira – Tizi Ouzou- Djelfa- Boumerdes – Tipaza- Ain Defla – M'sila- Médéa
Annaba	Annaba- Oum El Bouaghi- Batna- Tébessa- Jijel- Sétif- Skikda-Guelma - Constantine- Bordj Bou Arreridj- El Tarf – Khenchla-Souk Ahras- Mila
Oran	Oran – Tlemcen – Tiaret- Saida- Sidi Bel Abbès- Mostaganem-Mascara-Tissemsilt-Ain Témouchent-Ghilizane
Biskra	Biskra - Ouargla- Illizi- El Oued- Ghardaïa –Laghouat
Adrar	Bechar- Adrar- El-Bayad- Tindouf- Nâama- Tamanrasset



ANNEXE II : Liste des participants à l'atelier régional Sud-Est

WILAYA BISKRA			
	Nom & Prénom	Fonction	Institution
1	SEDAOUI Sofiane	Travux publics	DTP Biskra
2	DAKHIA Nadjjet	Chercheur	CRSTRA
3	TORKI Sonia	Membre d'association	Association Amis de l'Environnement
4	BENAZIZA Abdelaziz	Enseignant chercheur	Université de Biskra
5	SAADI Hocine	Membre d'association	Association Amis de l'Environnement
6	HACENE BENSALAH	Président de club	Club Scientifique Nuclens
7	Med Lamine ZITOUNI	chef d'AWEM Biskra	AWEM Biskra
8	LADGHAM CHICOUCHE Abdelatif	Conservateur des forêts	DGF BISKRA
9	LAOUAMRI Halim	DR Agronome	
10	BOUMBRA Kamel Eddine	Ingenieur conservateur des forets	
11	MESSAOUDI.A	Inspecteur en chef des Forêts	DGF BISKRA
12	N.L	D.Transports	DTW
13	N.L	D.A.S (Cadre ADS)	D.A.S Biskra
14	LALAUJ Fathi	Chef de Service	DSA de Biskra
15	BOUDJEMAOUI	Ched de personnel	ONEDD
16	LAROUCSI Abla		ONEDD
17	TEBINA.A	Directeur C.C.A	
18	ABDOUNE Selma	Ingenieur en Agronomie	Direction de l'Envrionnement
19	BOUTI Fadila	Ingenieur en Agronomie	Direction de l'Envrionnement
20	LAMARI Sarah	Ingenieur en Agronomie	Direction de l'Envrionnement
21	CHERGUI Salah	C/S Assainissement	DREW BISKRA
22	HADL Amine	DG	OPGI BISKRA
23	ZEKOUAR BRAHIM	Cabinet.W Biskra	WILAYA DE BISKRA
24	HAMMOU Fatma Zohra	Direction de l'environnement	
25	BENSALAH MED KAMEL	CRSTRA	
26	ZEKARFA Badra	Direction de l'environnement	
27	SAOUDI NADIA		
28	ASSIA KORICHI	Association des amis de l'environnement	
29	BELLOUM	CRSTRA	
30	HOUFAMI DJAMEL	ANAAT DRC BISKRA	
31	AITALI ABDELKADER	Office Nationalr du développement durable de l'Atlas Saharien division de biskra	
32	MABROUKI Abdeldjamil	ANSAF	
33	HARZELLI RADWANE	Directeur de commerce	
34	HEMIDI SANIA	Direction de l'environnement	
35	ZERARRA Khalida	ONEDD	ONEDD
36	GUERAR Ibtissem	ONEDD	ONEDD



37	ROUINA Djihane	Direction de l'environnement	
38	BENHARZALLAH MED TAHAR	ITDAS	
39	DR DJILALI KHIRDINE	Direction de la sureté de la wilaya	
40	BARI FODIL	Président d'association	Association "ochak anabat"
41	TEMIM MOUNA	DCW BISKRA	
42	GHORAB BADIS	Président d'association	Association pour la protection de l'environnement
43	GRINE SALAH EDDINE	OPGI DE BISKRA	
44	SLATNA AMAR	Protection civile	
45	BEDRA ABDELAZIZ	Protection civile	
46	KHALIL MESSAOUD	Direction du développement industrielle de la wilaya de Biskra	
47	KACI HATAM	Directeur de la formation professionnelle	
48	KHOULOUD ELGHIB	ONEDD	
49	NASSER RAHIMA	ONEDD	
50	OTHMANE HANANE	ONEDD	
51	HAGAINÉ IMANE	ONEDD	
52	RAKED MOUFIDA	ONEDD	
53	ABBA FAIZA	MAISON DES JEUNES EL HADI ATTAYEB BISKRA	
54	DJOUUD ABDERAHMANE	CENTRE CULTUREL EL ALIA BISKRA	
55	TOUANE ABDELATIF	CILAS	
56	TORCHI MOUSSA	CILAS	
57	LEILA REZIG	Association des droits de l'homme	
58	ATHMANI HOURIA	Université de Biskra	
59	BENMOUSSA SMAIL	Direction de l'environnement	
60	BOUZINA Sofinae	Représentant de CSM BISKRA	ONM
61	KERFAOUI	Directeur de l'Environnement	Direction de l'Environnement de Biskra
62	BELHAMRA	Professeur	Université de Biskra
WILAYA D'EL OUED			
1	BOUGHEMARA KAMEL	Directeur de l'Environnement	Direction de l'Environnement d EL OUED
WILAYA DE OUARGLA			
1	DEBBANIA HARKAT	Conservateur des forêts	DGF DE OUARGLA
2	BOUTELALA DJAMEL	Chef de service	DSA OUARGLA
3	BOUZID ABDELHAKIM	Enseignant chercheur	Université de Ouargla
4	BELAGRA M.MOSBAH	CHFR	
5	BENMOUSSA SMAIL	Direction	Direction de la pêche et des RH
6	BELABBAS LAMRI	Ingénieur en environnement	D.E.W OUARGLA
7	BELLULA TAYEB	Inspecteur régional	Inspection régionale sud



WILAYA DE GHARDAIA			
1	BENBRAHIMA FOUZI	Enseignant chercheur	Université de Ghardaia
2	DJAMAL BENLAHREDA	Directeur	Direction des Ressources en Eau
3	F.BOUSALAH	Directrice de l'Environnement	Direction de l'environnement GHARDAI
4	ABES MED	Conservateur des forêts	DGF GHARDAIA
5	NOUACER MOULAY	Directeur	EDWG-CET
6	BENDJOUDI	DSA	DSA
WILAYA DE ILLIZI			
1	MANSOUR ELAID		Direction de l'environnement
2	MATALLAH	EPIC	DE
WILAYA DE LAGHOUAT			
1	SALAH HAMIDA	Ingénieur à l'ANN	ANN DE LAGHOUAT
2	BENLIMANI DJAMEL	Ingenieur	DSA LAGHOUAT
3	CHOUALI NOUREDINE	Directeur de l'Environnement	DEW LAGHOUAT
4	GOUZI HICHAM	Enseignant chercheur	Université de LAGHOUAT
5	BENMESSAOUD EL HADJ	Ingenieur d'état	DRE LAGHOUAT
6	ALYAT MOUFIDA SAWCEN	Enseignante	Université de LAGHOUAT
7	BAROUD KHALED	Ingénieur d'état en environnement	Direction de l'Environnement
8	HAIF ADEL	Inspecteur en environnement	Direction de l'environnement LAGHOUAT
9	GASSMI Abdellatif	Conservateur des forêts	DGF LAGHOUAT
WILAYA D ALGER			
1	BENDOUC SAID	Ingenieur principal	CNDRB
2	BENFETIMA TAMOUD	Ingenieur principal	CNDRB
3	ABDENOUR MOUSSRENI	Attaché de recherche	Ministère de la Culture
4	SAIDA LAOUAR	Sous directrice	MATE
5	HAFIDA LAMECHE	Sous directrice	MATE
6	SOUHILA BOULOUITA	Sous directrice	MATE
7	LYDIA NAITKACI	Ingénieur	MATE
8	Nadia CHENOUF	Directrice Principale	MATE
9	ISABELLE LAVAIL	Consultante	PNUD
10	CHAABENI MAJDA	Assistante de projet	PNUD
11	KARIMA YAHIA	Coordonatrice de projet	PNUD
12	MOUALI Mohamed	Directeur Général	ONEDD





**MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
ET DE L'ENVIRONNEMENT**



Projet 00083239

« Planification nationale sur la diversité biologique et mise en œuvre en Algérie du plan stratégique de la convention sur la diversité biologique 2011-2020 et des objectifs d'Aichi ».

Programme Atelier régional Sud-Est

8h30- 9h30	Accueil et inscription des participants
9h30- 9h45	Allocutions d'ouverture
9h45- 10h15	Présentation du projet SPANB et objectifs de l'Atelier (Mme. Laouar, Sous-Directrice des sites, paysages, des aires protégées et du patrimoine naturel et biologique et Directrice Nationale du projet)
10h15- 10h20	Constitution des groupes de travail
10h20- 10h35	<i>Pause café</i>
10h35- 13h15	Séances groupes de travail
13h15-14h00	Présentation des résultats des groupes de travail
14h00	<i>Pause déjeuner</i>



ANNEXE IV : Photos déroulement de l'atelier régional Sud-Est



Photo 3 : Séance de discussions du groupe de travail 1 « Institutions et réglementation »



Photo 4 : Séance de restitution des résultats des groupes de travail 1 « Institutions et réglementation »



ANNEXE IV : Photos déroulement de l'atelier régional Sud-Est



Photo 5: Séance de discussions du groupe de travail 2 « Préservation, valorisation et utilisation de la biodiversité »



Photo 6 : Séance de récapitulation des discussions du groupe de travail 2 « Préservation, valorisation et utilisation de la biodiversité »



ANNEXE IV : Photos déroulement de l'atelier régional Sud-Est



Photo 7 : Séance de discussion du groupe de travail 3 « Stratégies d'information, de communication et de sensibilisation »



Photo 8 : Séance de restitution des résultats des groupes de travail 4 « Stratégies de formation et de recherches »

